

Bordereau de perte

Aide aux petits ruminants (APR) • Corse



Financé
par l'Union européenne

ATTENTION : Le remplacement d'un animal ne peut se faire
que par une femelle de la même espèce.

IMPORTANT : les explications pour remplir le *Bordereau de perte* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT. Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation. Si vous estimez que la perte peut bénéficier d'une dérogation pour **force majeure ou circonstance naturelle**, vous devez compléter cette déclaration par l'envoi d'un courrier à votre DDT, où vous formulez votre demande de dérogation et apportez les justifications utiles.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare avoir perdu brebis et/ou chèvre(s) de mon effectif engagé pour l'aide aux petits ruminants.

Cette perte est intervenue le ____ / ____ / 2024 pour le motif suivant :

vente abattage sanitaire accident mortalité autre (précisez) :

Par ailleurs, je déclare : • avoir remplacé les pertes de brebis par brebis et/ou par agnelles.

• avoir remplacé les pertes de chèvres par chèvre(s) et/ou par chevrette(s).

Ce remplacement a été réalisé le ____ / ____ / 2024

Commentaires :

À :, le 2 0 2 4

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

ISCC*50918
IMPRIMERIE NATIONALE

Bordereau de localisation

Aide aux petits ruminants (APR) • Corse



Financé
par l'Union européenne

Important : les explications pour remplir le *Bordereau de localisation* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare que mes animaux engagés pour l'aide aux petits ruminants sont susceptibles d'être localisés au cours de la période de détention obligatoire, soit du 1^{er} février au 10 mai 2024 inclus :

dans un bâtiment de mon exploitation. *Veillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune)* :

sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2023.

sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2023. Ces îlots sont les suivants :

Commune	Agriculteur ayant déclaré ces îlots en 2023 (s'il est connu)			Lieu-dit ou autres précisions sur la localisation
	Numéro Pacage	Nom	N° îlot	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

sur des estives, alpages ou parcours collectifs (*veillez indiquer la dénomination de l'estive*)

À :, le 2 0 2 4

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

ISCC*50918
IMPRIMERIE NATIONALE